

Il y a 650 ans : le Faucigny, un Etat qui se vend (1349 - 1355)

Bien peu de nos concitoyens savent que le Faucigny fut pendant une brève période la première terre de Savoie cédée à la France (1349 - 1355)

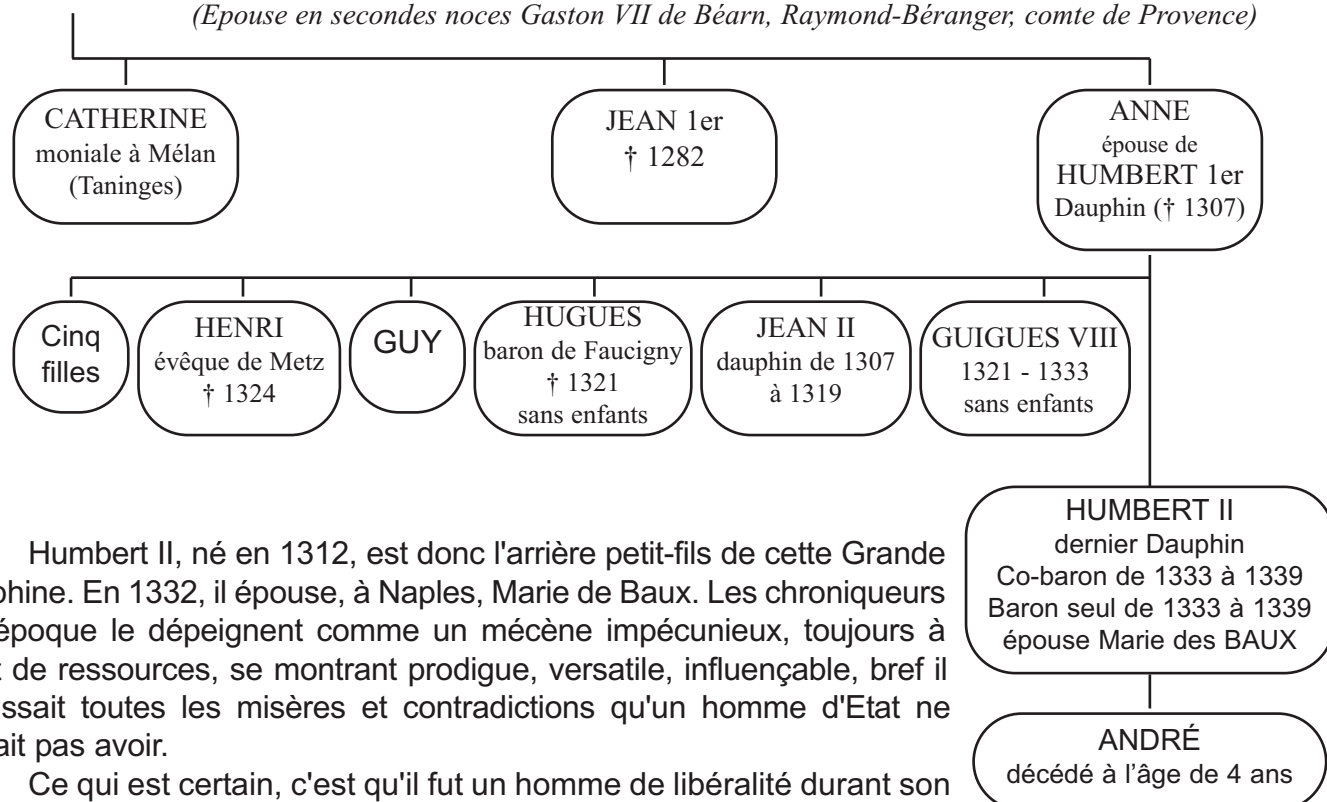
Après le long règne de la Grande Dauphine Béatrice, morte en 1310, la succession des sires sur la terre du Faucigny fut un véritable parcours du combattant, autant par manque de descendants directs mâles, que par une situation politique et géographique inconfortable ou une économie faite parfois de prodigalités.

Béatrice de Faucigny, fille d'Agnès et du comte Pierre II de Savoie, laisse donc une fille Anne qui épousa un Dauphinois Humbert 1er. Le dernier représentant de cette lignée des Faucigny est un Dauphinois par le jeu des alliances matrimoniales.

BÉATRICE de FAUCIGNY (1268 - 1310)

Epouse en premières noces GUIGUES VII, Dauphin † 1269

(Epouse en secondes noces Gaston VII de Béarn, Raymond-Béranger, comte de Provence)



Humbert II, né en 1312, est donc l'arrière petit-fils de cette Grande Dauphine. En 1332, il épouse, à Naples, Marie de Baux. Les chroniqueurs de l'époque le dépeignent comme un mécène impécunieux, toujours à court de ressources, se montrant prodigue, versatile, influençable, bref il réunissait toutes les misères et contradictions qu'un homme d'Etat ne devrait pas avoir.

Ce qui est certain, c'est qu'il fut un homme de libéralité durant son règne ; ses sujets connurent des franchises qui firent des envieux dans les états voisins. Homme de culture, administrateur sans pareil, ceci lui valut une grande popularité.

Il ne pourra compter ni sur le comte de Savoie, ni sur le comte de Genève, Amédée III, qui, bien que tous apparentés d'une façon ou d'une autre, se détestaient prodigieusement.

Sans descendance, Humbert II n'a d'autre recours que de se tourner vers Philippe VI, le roi de France pour régler les affaires de ses états.

Le 13 mars 1349, à Tournon, le Dauphin et les envoyés royaux signèrent la cession du Dauphiné à Charles, fils du duc de Normandie, le futur roi Charles V qui montera sur le trône en 1364. La vente se fit au prix de 200.000 florins d'or plus 4.000 florins de rente annuelle versée à Humbert, et il était convenu que désormais le fils aîné du roi de France porterait le titre de Dauphin. La baronnie du Faucigny était également passée sous le sceptre de la royauté de Paris, mais cet épisode ne dura que six ans.

Humbert II

